

## Présentation

Depuis la saison 2017-2018, il n'est plus obligatoire de fournir un nouveau certificat médical.

Sous certaines conditions il est possible d'utiliser le certificat de la saison précédente. Pour cela il faut :

1. Être licencié la saison précédente avec un type de licence différent de « encadrement »
2. Répondre au questionnaire médical
3. Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical
4. Le certificat médical ne peut pas être utilisé plus de trois fois.

Dans certaines situations particulières, il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical :

1. Vous demandez une licence de type Compétition ou Loisir Running et vous n'aviez pas l'un de ces deux types de licences la saison dernière. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car ces types de licences exigent un certificat particulier faisant mention de la pratique de l'athlétisme en compétition.
2. Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1<sup>er</sup> novembre, le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Ce certificat médical, établi par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de six mois** au moment de la prise de Licence sur le SI-FFA.

## Comment répondre au questionnaire de santé ?

### ► Directement sur votre espace adhérent sur le site de la FFA.

Tous les licenciés, ayant été licenciés la saison précédente avec une de type différent « d'encadrement », peuvent répondre au questionnaire de santé sur leur espace adhérent.

Pour se faire, il faut vous connecter sur votre espace, directement sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme : <http://www.athle.fr/acteur>

- Arrivé sur la **page d'identification**, tapez dans nom d'utilisateur : **webacteur** et dans le mot de passe : **webacteur**
- Arrivé sur la **page d'identification personnelle**, tapez dans code d'accès : votre N° de licence et dans mot de passe : le mot de passe fourni en bas de page avec la lettre d'accompagnement de votre licence que vous avez reçu par mail (de la saison qui vient de s'écouler, en espérant que vous n'ayez pas supprimé ce mail).
- Renseignez le questionnaire

### ► En remplissant le questionnaire format papier fourni par le club

Pour ceux qui auraient perdu ou supprimé le mail avec la lettre d'accompagnement de la licence de la saison qui vient de s'écouler, vous pourrez trouver ci-dessous le questionnaire de santé format papier à remettre en même temps que les papiers de la licence.

## Questionnaire Santé 2018-2019

Nancy Athlétisme Métropole  
 Stade Raymond Petit, rue Jean Moulin, 54 510 TOMBLAINE  
[www.nam.athle.fr](http://www.nam.athle.fr)

Monsieur

Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° Licence : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

	OUI	NON
1. Durant les douze derniers mois, un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Durant les douze derniers mois, avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Durant les douze derniers mois, avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Durant les douze derniers mois, avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Durant les douze derniers mois, si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Durant les douze derniers mois, avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. A ce jour, ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. A ce jour, votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. A ce jour, pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

► **Si vous avez répondu NON à toutes les questions** : Pas de certificat médical à fournir. Simplement attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de licence. »

► **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions** : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni :

1. Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running et vous n'aviez pas l'un de ces deux types de licences la saison dernière. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique l'athlétisme en compétition ».
2. Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possérait une licence découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1<sup>er</sup> Novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1<sup>er</sup> novembre, le certificat devra porter la mention « pratique l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du licencié